

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Aucune demande de subvention parvenue après le **30/10/2024**
ne pourra être prise en considération

**DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE
POUR L'ANNEE 2025**

à adresser à :

**Monsieur le Président du Département de la Moselle
DIRECTION DE SOLIDARITE**

A l'attention de :

Service du Budget et du Suivi de l'Activité

**1, rue du Pont Moreau
CS 11096
57036 METZ CEDEX 1
Tél. : 03 87 56 30 25**

DENOMINATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR (association, groupement, organisation, œuvre)

NUMERO DE SIRET :

ADRESSE (du siège social) :

NUMERO DE TELEPHONE :

Date d'arrivée de la demande :

- Date de fondation et d'approbation des statuts :
(S'il s'agit d'une première demande, joindre une copie des statuts)

- Cet organisme est-il affilié à un groupement régional ou à une fédération nationale ?
Si oui, précisez lequel :

- Composition du Comité ou du Conseil d'Administration :

Fonctions	Nom et prénom	Adresse	Téléphone
Président			
Secrétaire			
Trésorier			

- Nombre de salariés :

VOTRE PROJET

NOUVEAU PROJET ou

PROJET RECONDUIT

Titre du Projet :

Objectifs (3 max) :

Objectif 1 :

Objectif 2 :

Objectif 3 :

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET :

• **PUBLICS CIBLES :**

• **LIEU(X) d'INTERVENTION :**

• **FREQUENCE d'INTERVENTION :**

• **DATES OU PERIODE d'INTERVENTION :**

. PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS OU D'AUTRES STRUCTURES POUR CE PROJET ? SI OUI, LESQUELLES ?

• **INDICATEURS d'EVALUATION :**

Quantitatifs

Qualitatifs

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION (peut-être donné en Pièce jointe)

Si action reconduite merci de joindre à votre demande le budget définitif de l'année précédente ;

Charges	Produits
	Subventions : Public : - Etat - Région - Département - Communes - CAF - Organismes Sec. Soc. Privé :

1- Montant de la subvention départementale sollicitée pour 2025

€

A, le

Le Président,

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A
VOTRE DEMANDE :**

- Statuts de l'Association
- N° Siret
- Relevé d'identité bancaire ou postal
- Bilan financier du dernier exercice de l'association
(Compte de résultat et compte de bilan)
Bilan prévisionnel de l'action 2025
Si action reconduite bilan financier définitif de
l'année N-1

En cas de demande de subvention d'équipement :

- Devis et Plan de financement prévu
- Programme prévisionnel des travaux

Attention : Les achats d'équipement ou les travaux ne doivent pas être effectués avant l'accord d'obtention de la subvention par l'assemblée délibérante.